

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

2020

Le mot du Président

Avec plus de 50 années d'existence, Serac est un groupe international de plus de 650 employés qui conçoit, assemble et fournit dans le monde entier des solutions de conditionnement pour produits en bouteilles et en pots. L'offre Serac se concentre autour de 4 activités principales : la fabrication d'emballages (le soufflage), le remplissage-bouchage, le dosage-operculage et la gestion des blocs multifonctions. Le groupe Serac propose également à ses clients la maîtrise d'œuvre de leurs lignes de production, depuis l'alimentation des récipients jusqu'à la mise sur palettes. Enfin, à ces activités s'ajoute un ensemble de services destinés à l'amélioration, l'adaptation et l'entretien des machines de conditionnement. Soucieux de l'environnement, le groupe Serac apporte des solutions innovantes pour réduire la consommation d'énergie et travaille quotidiennement à l'amélioration de son impact industriel que ce soit sur ses lieux de production comme pour ses clients.

Fier de nos responsabilités en tant qu'acteur industriel dans sa région, la France et les pays où le groupe Serac est présent, j'ai le plaisir de réaffirmer notre engagement et notre adhésion aux 10 principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies.

Le groupe Serac a toujours adhéré aux différents principes internationaux tels que : la déclaration universelle des droits de l'Homme, les principes de l'Organisation Internationale du Travail, les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises internationales, la convention de Rio, la convention des Nations-Unies contre la corruption.

Chaque année, la COP donne l'opportunité au groupe Serac d'établir l'état des lieux des actions menées par ses salariés ou avec l'aide de ses salariés. Et je profite de cette communication pour remercier toutes les équipes de Serac à travers le monde pour leur implication et leur contribution.

Les actions engagées depuis 2017 ont été poursuivies et finalisées pour certaines en 2020, telles que l'amélioration du cadre de travail pour les équipes, la mise en place d'une charte sur le télétravail, etc...

Dans cette communication annuelle sur nos progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Pacte Mondial et de ses principes à la stratégie, à la culture et à l'activité de notre groupe. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos partenaires par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

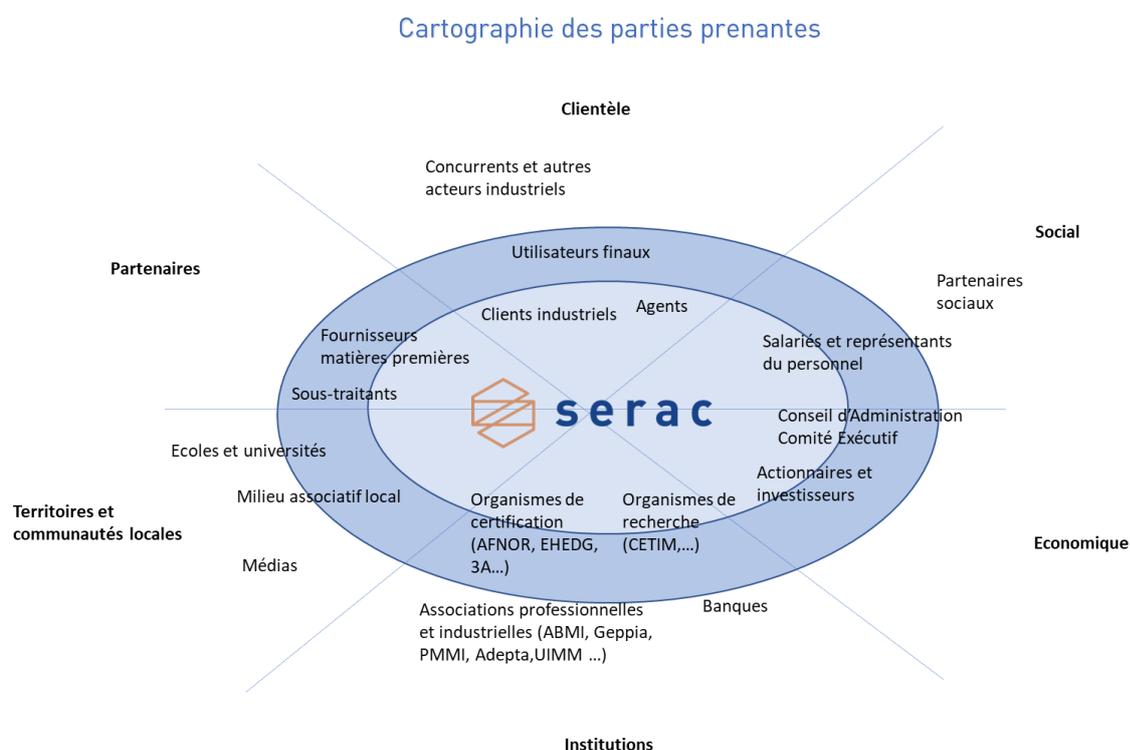
Dino Chece

La politique de développement durable

Il y a 3 ans, lorsque le groupe Serac avait entamé sa réflexion sur ses enjeux prioritaires, la stratégie RSE avait été établie à partir des résultats d'un questionnaire adressé à l'ensemble des salariés du groupe. Depuis, le groupe a fait évoluer sa réflexion et a entamé une démarche plus globale.

En effet, notre stratégie RSE doit répondre aux attentes de l'ensemble de nos parties prenantes dont la sélection a été réalisée sur la base d'une cartographie reflétant le degré de proximité avec Serac dans l'ensemble de ses filiales.

Au-delà des parties prenantes internes, cette cartographie inclut les partenaires d'affaires, les acteurs de l'environnement économique et social, les institutions, les territoires et communautés locales et, bien sûr, la clientèle finale.



Aujourd'hui et compte tenu de l'activité du groupe Serac (équipement industriel), les parties prenantes avec lesquelles le groupe Serac partage le plus sont ses partenaires commerciaux : les clients, les fournisseurs, les partenaires industriels et ses concurrents.

En 2018/2019, nous avons procédé pour la première fois à une analyse de l'importance des composantes et problématiques sociales et environnementales, en concertation avec les parties prenantes internes. Un important travail d'investigation au sein du groupe Serac ainsi qu'un premier exercice d'élaboration d'une matrice de matérialité avaient alors permis de sélectionner les enjeux RSE pour le groupe Serac et ses parties prenantes internes essentiellement.

Depuis 2020, l'acquisition d'informations concernant les clients (parties prenantes externes) a été renforcée au sein du service marketing (Enquêtes PMMI (*) et Euromonitor (**), veille règlementaire Elipso , mise en place d'enquête de satisfaction clients etc...) et ont permis de mieux prendre en compte les attentes et intérêts des clients (fournisseurs). De nouveaux enjeux ont ainsi pu être dégagés :

- La sécurité des équipements (Santé et bien-être ODD3),
- Une chaîne d'approvisionnement responsable (Consommation et production responsables ODD12)
- La digitalisation et la connectivité machines (Consommation et production responsables ODD12)

* PMMI: *Packaging Sustainability: A changing Landscape 2020*

** Euromonitor: *Voice of the Industry: Sustainability in the Coronavirus Era 2020*

Les nouveaux enjeux identifiés ci-dessus ont conduit à réviser la matrice de matérialité initiale à travers 9 thématiques qui entrent dans le cadre des Objectifs de Développement Durable :

Principaux risques extra-financiers	Niveau de criticité	Description du risque
Sociétal (partie prenantes du groupe)		
Sécurité des équipements	Enjeu majeur	Risques d'accidents opérateurs et techniciens. Risque de sécurité alimentaire consommateur final.
Maîtrise et connaissance de la chaîne d'approvisionnement responsable	Enjeu majeur	Risques de réputation avec utilisation de matériaux critiques
Digitalisation et connectivité machines	Enjeu majeur	Perte de performance machines et services
Social		
Santé, sécurité et bien être au travail	Enjeu majeur	Risque d'atteinte à l'intégrité physique ou morale des employés à l'atelier et en mission professionnelle, en particulier à l'international
Développement des compétences et rétention des talents	Enjeu majeur	Risque de ne pas disposer des compétences adéquates
Transparence, dialogue social. Ethique au travail	Enjeu majeur	Risque de dégradation du climat social . Risque de violation des règles du droit de la concurrence et de la lutte contre la corruption
Environnemental (futur)		
Emissions de GES et changement climatique	Enjeu majeur	Impact écologique des déplacements collaborateurs et du transport machines
Empreinte environnementale machines	Enjeu majeur	Risques de pollution des consommables machines (chimie, eau, matériau emballage)
Gestion fin de vie machine	Enjeu majeur	Risque d'image .Mauvaise dépollution et recyclage d'une machine

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Principes relatifs aux droits de l'Homme



Principe 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.



Principe 2

Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Evaluation, Politique et Objectifs

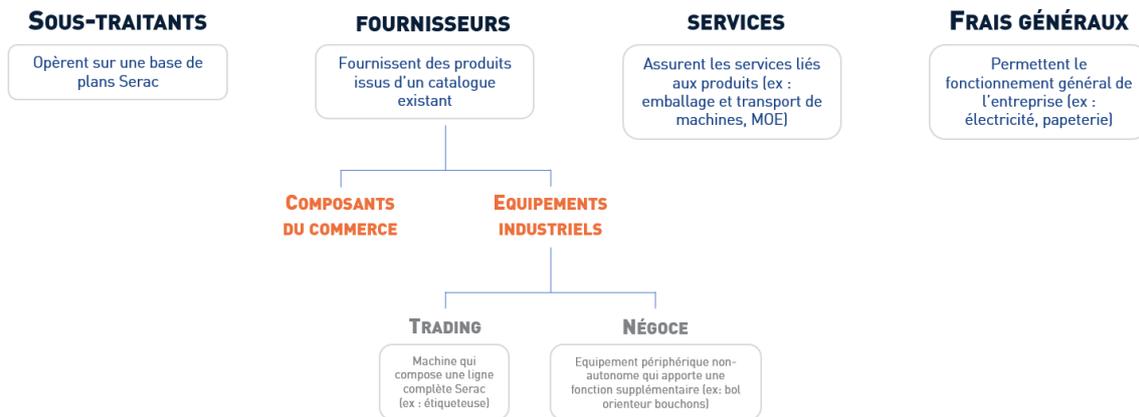
Avec plus de 80% de son chiffre d'affaires à l'export, Serac a fait le choix depuis longtemps de produire autant que possible localement et au plus près des clients répartis dans le monde. Cette politique initialement choisie pour optimiser les coûts logistiques, augmenter la flexibilité, assurer un haut niveau de disponibilité des produits, nous mène aujourd'hui à l'existence de 7 sites de fabrication répartis dans le monde :



Ce choix stratégique de décentralisation des sites de production du groupe Serac permet la localisation de la chaîne logistique. Comparativement à un modèle où la production serait centralisée en un point, ce choix participe donc à la réduction de l'empreinte carbone liée aux transports.

Concernant le type d'achat, Serac ne transforme pas de matières premières. Le groupe Serac s'appuie sur un ensemble de fournisseurs locaux, régionaux et mondiaux pour se fournir en produits et en services. Ce qui permet par exemple, par l'achat des pièces, d'assembler les machines sur les sites de production.

On distingue les achats de la manière suivante :



LES TYPOLOGIES D'ACHATS

Le groupe a pour objectifs de maîtriser et contrôler la chaîne d'approvisionnement :

- ▶ Intégrer la notion d'achats responsable
- ▶ Optimiser les flux logistiques

Mise en œuvre

Un travail pilote de réflexion à la question des achats responsables a été lancé sur la filiale française Serac SAS avant une réflexion Groupe.

Approvisionnement pièces usinées par les sous-traitants :

Afin de contribuer à réduire la possibilité de fraude, de pratiques dangereuses pour la santé et l'environnement et de travail forcé, la politique de notation d'achats et qualité a évolué fin 2018 pour intégrer des critères ESG, en plus des critères d'évaluation existants. L'objectif est de comprendre si les fournisseurs ont une démarche RSE initiée en interne, et si oui, les enjeux sur lesquels ils travaillent. La trame d'audit d'évaluation des fournisseurs s'est également vue ajouter un important chapitre RSE inspiré des différents systèmes de notations qui existent en externe.

Approvisionnement matières-premières – fournisseurs :

Dans ce cas, un cahier des charges est émis par les bureaux d'études, qui recherchent essentiellement la qualité, la performance, le prix et la fiabilité. La notion d'achat responsable n'a pas encore été vraiment élargie à ce type d'approvisionnement. Il reste probablement des améliorations à faire dans ce domaine.

Charte d'éthique dédiée aux fournisseurs et sous-traitants :

Compte tenu de l'importance des acteurs au sein de la chaîne d'approvisionnement pour Serac, une charte d'éthique spécifiquement dédiée aux fournisseurs a également été rédigée. Cette charte permet au groupe Serac de s'assurer que ses fournisseurs respectent et détiennent les bons standards

éthiques en matière de conditions de travail. Ce code est divisé en 17 points inspirés des Principes Directeurs émanant des Nations Unies. Il présente l'attente de ses fournisseurs sur les questions environnementales, sociales et sociétales.

Résultats

Les audits fournisseurs ont été démarrés en 2020-21 (6 audits réalisés).

La charte éthique a été mise à jour et diffusée via le logiciel de gestion fournisseurs.

Par l'analyse et la résolution des problèmes en collaboration avec les fournisseurs, la Qualité des Composants reçus s'est améliorée.



Principes relatifs aux normes internationales du travail



Principe 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.



Principe 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.



Principe 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.



Principe 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Evaluation, Politique et Objectifs

Le groupe Serac a la responsabilité de s'assurer de la sécurité et de la satisfaction de ses collaborateurs dans leur cadre de travail. Ils sont une ressource essentielle pour pérenniser l'activité et le développement de Serac.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

ODD 3 :
Bonne santé
et bien-être

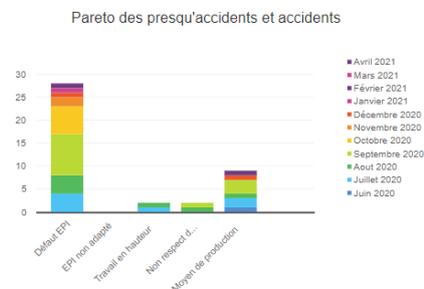
Le groupe s'est engagé sur le caractère prioritaire de la maîtrise des risques car la santé et la sécurité au travail sont des valeurs fondamentales qui sont partagées par l'ensemble des collaborateurs du groupe Serac. Comme décrit dans la « Politique Santé et Sécurité » éditée en 2020, le groupe a établi des principes d'organisation et d'action pour une démarche d'amélioration continue sur la base du retour d'expérience.

La Politique a défini 4 objectifs :

- 1- Qu'un haut niveau de santé et sécurité soit assuré durablement pour ses collaborateurs, ses clients et ses prestataires,
- 2- Que la rigueur maintenue sur ses sites comme chez ses clients soit renforcée et constitue dans la pratique une préoccupation au quotidien du management opérationnel et de tous les intervenants,
- 3- Que le caractère prioritaire de la prévention des risques soit pris en compte à tous les stades du cycle de vie des machines du groupe Serac, depuis la conception jusqu'à l'installation chez ses clients.
- 4- Zéro accident

Mise en œuvre et Résultats

Afin d'assurer la santé et la sécurité des employés, chaque site du groupe Serac a mis en place un point quotidien traitant des questions de sécurité, qualité, activité etc... Le point sécurité recense les accidents et les presqu'accidents et définit les actions à mettre en place pour éviter que l'accident ne se reproduise. Ces indicateurs sont visibles par toute l'entreprise :



En plus de ces indicateurs suivis quotidiennement, une situation à date des accidents de travail est présentée aux membres du CSSCT (Serac SAS) à chaque réunion. Cette situation enregistre également si un arbre des causes a été établi.

Les taux de fréquence et de gravité sont calculés chaque année et diffusés aux clients qui demandent cette information.

taux de fréquence / Serac sas	2017	2018	2019	2020
nbre d'accidents avec arrêt	9	11	6	6
nbre d'heures travaillées	429 934,21	445 534,15	454 780,03	478 198,54
(nbre d'accidents avec arrêt / nbre heures travaillées) x 1000000	20,93	24,69	13,19	12,55
taux de gravité / Serac sas				
nbre de jours perdus	104	456	230	334
nbre d'heures travaillées	429 934,21	445 534,15	454 780,03	478 198,54
(nbre de jours perdus / nbre heures travaillées) x 1000	0,24	1,02	0,51	0,70

Enfin, le taux d'absentéisme est suivi mensuellement et communiqué aux partenaires sociaux. L'objectif de Serac est d'avoir un taux d'absentéisme maladie inférieur à 5% ; objectif réussi en 2019 (4,01%) et 2020 (3,49%).

Nous fournissons des équipements de protection individuelle (EPI) destinés à protéger nos collaborateurs contre un ou plusieurs risques professionnels : protections auditives, chaussures de sécurité et lunettes de protection adaptées à la vue.

Chaque année, nous dépensons ¼ de notre budget formation pour des formations liées à la sécurité : habilitations électriques, utilisations de produits chimiques, travail en hauteur...

Bilan formation pour Serac sas :

- En 2019, 172 salariés formés pour 1495 heures de formation sur la sécurité et un coût de 24k€
- En 2020, 85 salariés formés pour 522 heures de formation sur la sécurité et un coût de 12k€

Hors plan de formation, les techniciens itinérants du service clients de Serac SAS ont suivi une sensibilisation à la sécurité routière et aux risques liés à l'alcool et autres dépendances.

Le groupe Serac, notamment en France, a permis à ses employés de suivre, au sein de l'entreprise et pendant la pause déjeuner, des cours de Yoga. En raison de la pandémie, cette activité a été momentanément suspendue.

Dans une démarche similaire, il a été proposé à certains salariés dont la position assise constante pouvait provoquer des douleurs, de tester puis acheter des stations de travail ergonomiques.

Dans le cadre d'une réflexion sur une nouvelle organisation du travail plus opérationnelle, Serac SAS a mis en place une charte sur le télétravail à partir de juillet 2020. En effet, le télétravail permet une meilleure qualité de vie au travail en recherchant un meilleur équilibre vie professionnelle et vie personnelle, en limitant notamment les temps de transport, tout en maintenant l'efficacité, la qualité du travail fourni et en prenant en compte des nécessités opérationnelles, organisationnelles, techniques ou financières. Cette charte a été déclinée sur toutes les entités France du groupe Serac.

15%
des salariés sont
en télétravail 1
jour par semaine

Indépendamment de la pandémie, cette charte répondait à une réelle demande des salariés, que leur domicile soit éloigné ou pas de nos sites.

Le groupe Serac a également renégocié ses contrats d'assurance pour apporter une meilleure couverture à ses salariés.

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET RETENTION DES TALENTS

ODD 4 :
Education de
qualité

Les salariés et leur savoir-faire sont la première richesse du groupe Serac qui a la responsabilité de s'assurer de la progression de ses équipes et de la capitalisation de leur savoir-faire.

Mise en œuvre et résultats

La gestion des carrières et des compétences est une gestion anticipative et proactive qui permet d'optimiser les performances et la compétitivité de l'entreprise, en faisant concorder les besoins présents et futurs de l'entreprise avec les compétences et les aspirations des collaborateurs. Elle aide à assurer le maintien des salariés à fort potentiel, et à donner des perspectives à temps. La direction du Groupe a décidé de déployer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Ceci permet d'améliorer les performances en travaillant mieux, valoriser le capital humain de l'entreprise et anticiper les besoins futurs en termes de ressources et de compétences. Cette gestion cherche également à favoriser les mutations entre les différentes filiales du Groupe.



En 2020, le SIRH Foederis a été déployé sur l'ensemble des entités françaises du groupe Serac. Il couvre l'ensemble des processus, de la gestion des recrutements à celle des formations et des carrières. Un recensement des compétences des collaborateurs a été finalisé et intégré dans le SIRH pour permettre aux managers une évaluation plus précise de leurs collaborateurs.

Courant 2021, une grille de compétences sera établie et suivie par chaque manager ; l'objectif étant d'identifier les situations à risque et organiser les formations, d'anticiper les départs et de faire progresser les équipes.

En cohérence avec ses valeurs d'ouverture d'esprit et d'écoute, Serac a mis en place un dialogue permanent entre le management et les salariés. Des réunions trimestrielles réunissent ses managers ; des points quotidiens ou hebdomadaires sont planifiés par les différents services.

Dans la même volonté de progrès et de réussite, l'entreprise s'attache à développer un dialogue social de qualité et constructif avec ses partenaires sociaux, dans un contexte d'évolutions règlementaires et de transformation économique et sociétale. Un comité de groupe réunit une fois par an des représentants des CSE des différentes entités France et présente les résultats et les enjeux du groupe Serac.

Les rendez-vous annuels RH ont été revus au regard des objectifs stratégiques de l'entreprise. Dans un souci d'amélioration continue, ce cycle a été revu en 2020 avec la volonté d'y apporter plus de clarté

et de simplification : il est organisé autour de grands rendez-vous annuels. Parmi eux : l'entretien annuel d'évaluation, l'entretien professionnel, le recensement des besoins de formation, et la revue du capital humain qui vise, quant à elle, à analyser les besoins d'accompagnement des salariés, détecter les potentiels d'évolution et identifier les besoins de plan de succession.

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Mise en œuvre et résultats

Serac fait du handicap un enjeu clé dans sa politique RH et dans sa gestion quotidienne. En 2010, une charte Handicap a été rédigée par la direction Groupe et validée par les représentants du personnel de l'entreprise. Ce document présente la volonté du groupe Serac d'assurer l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Le service RH accompagne des salariés en situation de handicap pour adapter leur poste de travail : en relation avec l'organisme Cap Emploi, une étude du poste de travail est réalisée pour identifier le matériel indispensable et le commander. Le document incite également les entreprises à travailler le plus souvent possible avec des organismes employant des personnes en situation de handicap (ex : ESAT). Découle de cette charte un certain nombre de responsabilités et un plan d'action pour atteindre ces objectifs.

Différent du handicap, le plan d'action « contrat de génération » initié en 2013 vise à définir des actions concrètes destinées à favoriser l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un contrat à durée indéterminée, de favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des seniors. Il a été validé avec les représentants du personnel et la direction Groupe.

ODD 4 :
Education de
qualité

Le groupe Serac favorise l'emploi de jeunes en alternance et embauche chaque année plus de 10 apprentis du niveau Bac Professionnel à Bac+5 ingénieurs. Le groupe Serac travaille également en partenariat avec Business France et permet à des jeunes d'effectuer un service civique à l'étranger.

APPRENTICE IN FRANCE

ENGINEERING Arthur BOUTON	ENGINEERING Jérémy GUIGNE	ENGINEERING Stanlyas LEBERT	ENGINEERING Baptiste DELOUARD	QUALITÉ Valentin LAVIROTTE	OPERATIONS Hugo LABORDE	OPERATIONS Crystale PLAIS
OPERATIONS Clément SABIN	OPERATIONS Hamdi REDISSI	OPERATIONS Arnaud TALLET	OPERATIONS Quentin LECOMTE-GOUHIER	BE-AKES Armine BAGLAN Apprenti Dessinateur		
OPERATIONS Arthur VIVEN			OUTILLAGES Bastien LOURY Apprenti Technicien	OUTILLAGES William SEBERTAU Apprenti Dessinateur		

Serac

Nova

G2S

ODD 8 :
Travail décent
et croissance
économique

En mars 2020, le groupe a publié l'index pour les sociétés française du groupe (l'index est calculable uniquement pour Serac sas).

ODD 5 :
Egalité entre
les sexes

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.					
	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0,5	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,4	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	0	10	10
Total des indicateurs calculables			89		100
INDEX (sur 100 points)			89		100



Principes relatifs à l'environnement



Principe 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes qui touchent à l'environnement.



Principe 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



Principe 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Evaluation, Politique et Objectifs

Hormis nos produits et services et dans notre volonté d'améliorer notre empreinte de manière globale, nous recherchons aussi des solutions innovantes pour optimiser nos process et nos activités quotidiennes.

SECURITE DES EQUIPEMENTS ET CONFORMITE DES MACHINES

► Sécurité des machines

Serac, en tant que constructeur, s'engage à respecter les réglementations IEC/ISO/EN/UL... relatives à la conception et à la fabrication des machines industrielles. Le respect de ces normes est officialisé par une déclaration de conformité CE en Europe ou UL aux USA par exemple, émise par Serac. Afin de garantir la sécurité des opérateurs, toute machine Serac comporte ainsi des avertissements,

signalisations et autres dispositifs d'alerte, un ou plusieurs dispositif(s) d'arrêt d'urgence, et peuvent également comprendre des moyens de protection mécanique et électrique complémentaires, suivant notamment la Directive machine 2006/42/CE et le respect de l'analyse des niveaux de sécurité suivant l'ISO13849-1.

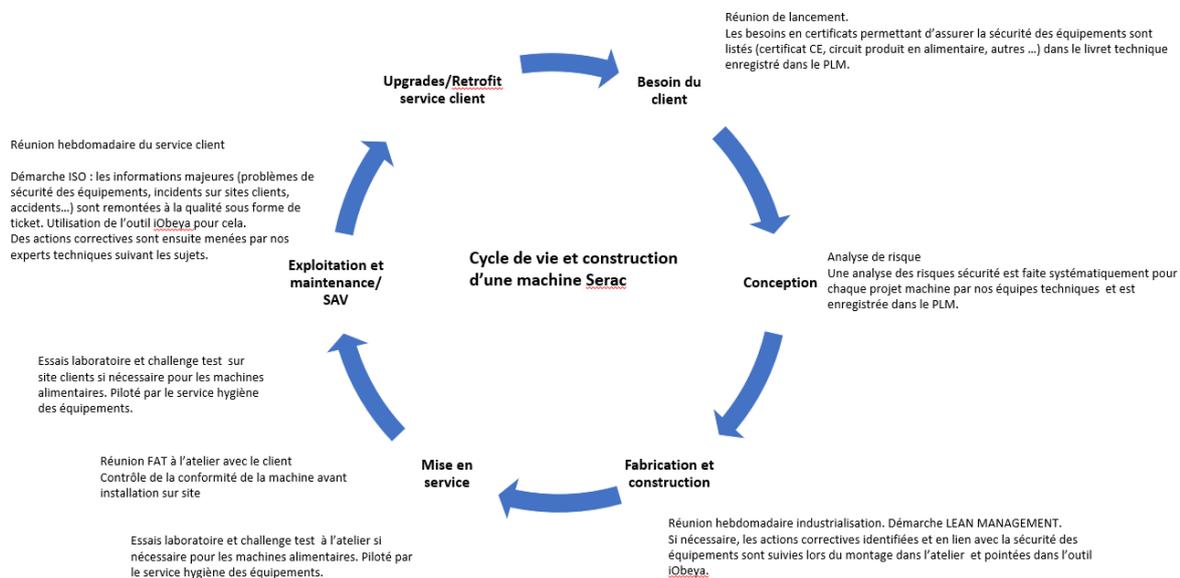
➤ Sécurité alimentaire

La sécurité des aliments conditionnés par une machine Serac fait l'objet d'une grande attention de la part de Serac et de ses clients car la protection des consommateurs est capitale. Lors de la conception des machines, Serac prend alors en compte les facteurs affectant l'hygiène et la nettoyabilité et suit les recommandations de conception hygiénique fournies par l'EHEDG en Europe ou les standards sanitaires 3A des USA par exemple. Serac détient une expertise particulièrement pointue en matière d'hygiène des équipements et dispose d'une équipe, d'un système de procédures et de validations dédiées à chaque machine alimentaire. La conception et ce système sont élaborés en fonction du degré de sensibilité microbiologique des produits à conditionner.

Mise en œuvre et résultats

Le schéma ci-dessous décrit de façon simple le process suivi et les différentes procédures mises en place pour suivre la sécurité d'une machine et sa conformité. Ce process mobilise régulièrement de nombreuses personnes tout au long du cycle de vie de la machine.

Suivi de la sécurité des équipements tout au long du cycle de vie machine



- Mise en place d'un service qualité et sécurité depuis 2019
- Démarche de certification ISO en cours depuis 2020
- Amélioration de l'ergonomie de la machine LINEA XS en 2020
- Développement de parcours de formation autour de l'hygiène des équipements (proposé par le service client)

Mise en œuvre

Un gros travail d'organisation et de centralisation des données a été initié au troisième trimestre 2018 afin de suivre plus en détails les consommations des sites, en termes d'énergies, d'eau et de déchets. Aujourd'hui, un process de reporting a été mis en place sur toutes les filiales. Les référents Développement Durable de chacune des filiales transmettent à la responsable développement durable les données avec les pièces justificatives, données qu'elle saisit dans un tableau de suivi identique à toutes les filiales. De plus, une campagne pour le bilan carbone a été lancée afin de tenter de mesurer l'empreinte carbone de tous nos sites confondus, suivant la méthodologie du Bilan Carbone de l'ADEME.

Résultats

Cette année, Serac a renouvelé le suivi de son bilan carbone en suivant la méthodologie de l'ADEME. L'objectif a été d'évaluer les émissions de GES générées par les activités de Serac et mettre en évidence les actions envisageables de réduction de son empreinte carbone, dans une logique de réduction d'impact vis-à-vis du changement climatique. L'étude a porté sur les données disponibles de l'année 2019-2020 :

	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Emissions Groupe	326 241	837 614	3 758 491
		Total	4 922 345

Compte tenu de l'activité du groupe Serac, les émissions considérées dans chacun des scopes sont les suivantes :

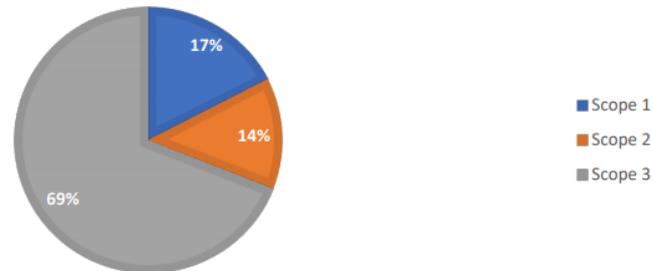
Scope 1	Scope 2	Scope 3
<ul style="list-style-type: none"> - Voitures de fonction - Gaz naturel (Serac SAS et Serac Inc) 	<ul style="list-style-type: none"> - Electricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement des collaborateurs (aérien) - Traitement des déchets - Transport de marchandises (machines et pièces)

A noter que le fioul domestique a été retiré du scope 1 depuis cette année 2019-20 car il n'est plus utilisé.

Dans le cadre de cette étude, les émissions globales de GES générées en 2019/2020 dans le cadre des activités du groupe Serac ont été évaluées à 3 863 266 kgCO₂e. Elles étaient de 4 250 061 kgCO₂e en 2018-19 soit une baisse d'environ 9%.

Répartition par scopes (1,2,3)

RÉPARTITION DES GES SELON LES SCOPES DEFINIS PAR LE BILAN CARBONE



ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

La répartition par scope du bilan carbone nous montre la part importante du scope 3 et notamment du transport (marchandises et personnes) dans l’empreinte carbone générée par le groupe Serac.

Détails des émissions par poste et par filiale (en kgCO_{2e})

	G2S	Serac sas	Serac do Brasil	Serac Asia	Serac Inc	Nova
Scope 1						
Voitures de fonction		2 098			15 555	
Combustibles		270 030			68 365	318 525
Scope 2						
Electricité	35 829	29 201	9 653	229 073	210 389	6 214
Scope 3						
Transport de personnes	50 084	558 797	48 404	815 864		95 358
Transport de marchandises	459 768	493 212				
Traitement des déchets	1 320	145 528				

Alors que la restriction des voyages liée au COVID 19 depuis Mars 2020 va venir réduire de façon artificielle le poids des transports de personnes dans le prochain bilan carbone (2020-21), Serac souhaite poursuivre cette tendance dans les années à venir :

- Offre de services à distance afin de limiter les déplacements de techniciens : télédiagnostic, formation à distance sur le pupitre, hotline ;
- Investissement dans de nouveaux outils informatiques et digitalisation d’évènements (conférence, salons, réunions à distance, chaîne FAT (Factory Acceptance Test) dédiée (Déjà 10 FAT réalisées à distance depuis décembre 2020)...);
- Elaboration d’une politique voyage visant à mieux suivre et optimiser les déplacements des collaborateurs ;
- Empreinte environnementale de nos machines et services.

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS MACHINES ET SERVICES

Nous travaillons quotidiennement pour améliorer la qualité de nos produits et de nos services. Il s’agit ici d’innover et d’investir dans des technologies qui permettront à nos clients industriels d’aller dans le sens de la recherche d’une réduction de l’impact environnemental de leurs usines et produits commercialisés.

- ▶ Réduire la consommation d'eau des machines, limiter les effluents industriels

Avec une utilisation de plus de 50m³ (estimation moyenne) d'eau par semaine sur certaines des machines Serac, un effort doit être fait sur l'identification de solutions pour réduire les quantités d'eau nécessaires au bon fonctionnement des machines.

Un objectif de performance dans nos cahiers des charges nous oblige à repenser la conception et à optimiser les temps de lavage par exemple.

La veille technologique nous permet aussi de tester et d'appliquer les dernières technologies capables de contrôler et d'optimiser les cycles.

- ▶ Réduire la consommation énergétique des machines

Avec une consommation de plus de 15 000 kWh (estimation moyenne) d'électricité par semaine sur certaines des machines Serac, un effort est à mettre sur l'identification de solutions pour réduire la consommation énergétique de nos machines.

Cet effort sera surtout destiné aux souffleuses PET, fortement consommatrices d'énergie.

- ▶ Ajuster les machines aux nouveaux emballages durables (ambition d'économie circulaire de nos clients)

Avec le développement de nouveaux matériaux et emballages recyclés, les machines doivent pouvoir s'adapter pour conditionner un nombre plus important de matériaux, tailles et formes, et les décontaminer dans certains cas.

- ▶ Penser le challenge de demain avec le Big Data et la consommation électrique pour stocker toutes ces données.

Une architecture adaptée à cette problématique du futur est en cours de développement sur les nouvelles gammes machines.

Mise en œuvre et résultats

- ▶ Optimisation du process de nettoyage en place (CIP) dans nos machines

Toutes nos machines nécessitant un nettoyage du circuit produit disposent d'un système CIP avec un nettoyage en boucle fermée.

Les effluents industriels qui en résultent sont ainsi maîtrisés et peuvent être aisément récupérés en un point donné, par le client industriel. A la responsabilité du client de récupérer ces eaux de lavage, de les utiliser en boucle ou de les traiter avant de les rejeter.

- ▶ Développement de parcours de formation pour gagner en autonomie sur les optimisations

Serac propose différents parcours de formation visant à offrir aux clients le maximum d'autonomie en termes d'optimisations de leur équipement (consommation, rejets d'effluents, efficience...). Des parcours spécifiques hygiène, sécurité alimentaire, optimisation des cycles de lavage sont proposés.

- ▶ Développement et intégration de technologies de décontamination des emballages sans eau et sans chimie

Evolution de l'offre Serac de décontamination des emballages



Depuis 2005 et dans un contexte où les exigences environnementales deviennent de plus en plus fortes, Serac a recherché des alternatives aux traitements chimiques et s'est beaucoup intéressé aux méthodes par voie physique comme celle du rayonnement par lumière pulsée pour les applications ultra-propres.

Une autre technologie a été retenue pour les applications aseptiques : c'est le rayonnement à faisceaux d'électrons accélérés (ou technologie BluStream). Ces 2 technologies (lumière pulsée et BluStream) permettent aux industriels de garantir l'absence de résidus chimiques dans les emballages et de réduire de manière significative l'impact environnemental de leur process d'emballage, lié à la consommation d'eau ainsi qu'à la génération d'effluents toxiques.

Alors qu'en 2010 Serac intègre la lumière pulsée pour bouchons sur ses machines ultra-propres, le groupe Serac décide également de faire évoluer son offre de décontamination des pots et intègre la lumière pulsée pour pots pour la 1^{ère} fois en 2020. Quant à la technologie BluStream, elle se déploie et se concrétise pour la 1^{ère} fois en Septembre 2020, à travers une installation industrielle sur une ligne aseptique pour jus.

Plus de 10% des ventes annuelles de machines Serac bénéficient aujourd'hui d'un module de décontamination sans chimie (lumière pulsée sur bouchons ou pots).

► Participer à la production de produits conditionnés dans des emballages durables

Le plastique a mauvaise presse. Dans le contexte actuel où l'impact de l'activité humaine sur la planète est évident, le plastique porte l'image du déchet rarement trié et recyclé, qui porte atteinte à nos écosystèmes. De nombreuses mesures réglementaires touchent actuellement les emballages commercialisés en France, en Europe (Dir 94/62/CE) et un peu partout dans le monde. Elles visent notamment à réduire le volume des déchets plastiques marins.

Parmi les options possibles, nos clients industriels étudient différentes pistes d'améliorations pour un emballage plus durable : allègement des emballages, utilisation de plastique recyclé, utilisation de verre, arrivées de nouveaux matériaux durables etc...

La grande majorité des projets machines Serac sont sur des emballages en plastique rigide. Mais des initiatives sont régulièrement prises au niveau technique pour faire évoluer les machines et accompagner ses clients dans leurs réflexions sur tous les matériaux d'emballage durable.

Voici les actions mises en œuvre :

- ✓ Sensibilisation du personnel R&D et technique à la nouvelle réglementation
- ✓ Rencontres et consultation des fabricants de bouchons (cf réglementation bouchon attaché)
- ✓ Augmentation du nombre d'essais de soufflage avec du plastique recyclé (rPET)
- ✓ Evolution de notre offre de remplissage/bouchage pour verre (Twist Off en monobloc)
- ✓ Consultation des fournisseurs de solution de transfert des emballages
- ✓ Plan de communication des projets de conditionnement « emballage durable » auprès des clients en 2021-22

CIRCULARITE DES MACHINES ET GESTION FIN DE VIE



Serac œuvre tout naturellement à la mise en place de pratiques circulaires depuis longtemps. Ainsi, si l'on analyse le parc des machines existantes encore en production, la durée de vie d'une machine peut aujourd'hui être estimée entre 20 et 30 ans.

Accompagner les clients afin qu'ils puissent utiliser une machine le plus longtemps possible : c'est probablement ce que Serac peut faire de plus important pour économiser les ressources naturelles et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mise en œuvre et résultats

► Durée de vie machines

La robustesse et la durée de vie des machines Serac sont reconnues et réputées pour être longues. C'est un avantage concurrentiel qui peut aussi être mis en avant par rapport à certains constructeurs asiatiques ou concurrents locaux. Le retour sur investissement (ROI) pour le client est aussi optimal avec une machine Serac.

Pour l'avenir, Serac s'engage sur plusieurs secteurs, grâce au 4.0 - comme un changement de composant sur prédiction, au lieu d'une maintenance préventive.

► Reconditionnement

Serac dispose d'un programme « Seconde main » de reprise et remise à neuf de la machine.

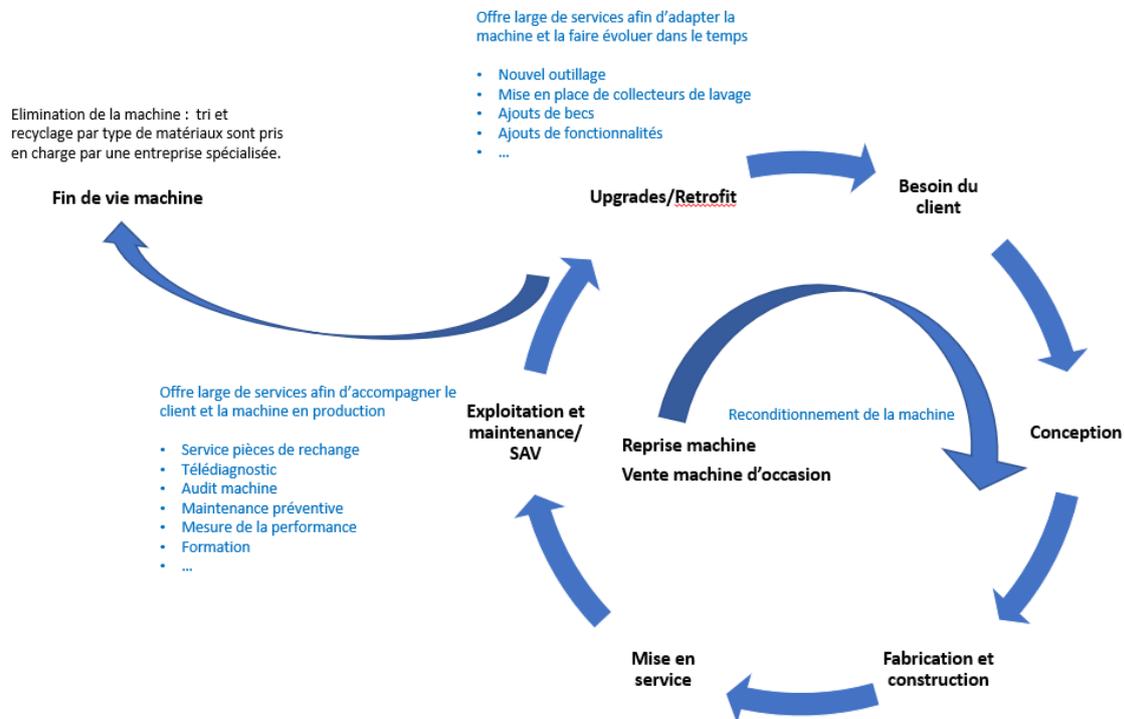
Ce programme peut être proposé :

- Lorsque l'entretien régulier sur place ne suffit plus et qu'une machine demande un démontage poussé et un environnement approprié ;
- Comme solution alternative et économique à l'achat de matériel neuf.

Sur certains composants à reconditionner (type vanne de remplissage), il est également possible d'avoir un code Datamatrix afin de suivre précisément leur cycle de vie.

Le texte en bleu sur le schéma ci-dessous répertorie de façon simple les différents programmes et services mis en place par nos équipes service client partout dans le monde afin de prolonger la durée de vie de nos machines.

Cycle de vie d'une machine Serac et offre de services



Le déploiement de ces services mobilise un nombre important de personnes chez Serac et fait l'objet d'un recrutement permanent de personnes déployées un peu partout dans le monde.

Afin d'accélérer la réponse aux besoins de pièces de rechanges et de services tout au long du cycle de vie de la machine, Serac travaille actuellement sur le projet de mise en place d'un portail clients et de nouveaux services digitaux tels que le suivi à distance de la machine permettant ainsi d'améliorer les conditions de maintenance tout en restant compétitif.

En reprenant ses machines, Serac en évite la démolition et est aujourd'hui en mesure de proposer une liste de machines reconditionnées. Ces machines sont accompagnées d'une garantie constructeur, élément engageant pour Serac qui donne une nouvelle vie à sa machine et rassure le client.

A la demande du client, les pièces détachées peuvent être reprises si elles sont en bon état. Une fois la machine en fin de vie (trop de réparation, changement d'activité, etc.), la responsabilité de son recyclage incombe au client. La machine est donc transférée depuis l'usine du client vers une filière spécialisée dans le recyclage des équipements.

A noter que l'INOX, matériau le plus utilisé pour construire une machine Serac est un champion du recyclage. En effet, en moyenne, chaque kilo d'acier inoxydable contiendrait 600 gr de matière

recyclée ; et la valeur des éléments d'alliage (Fer, chrome, nickel, molybdène) qui lui confèrent sa haute résistance à la corrosion, font du recyclage une pratique courante.

Durée de vie moyenne du parc machine en 2020 : 20 à 30 ans



Principes relatifs à la lutte contre la corruption



Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Evaluation, Politique et Objectifs

La lutte contre la corruption est un enjeu-clé pour lequel Serac s'est engagé en adhérant aux principes de la convention des Nations Unies contre la corruption, de l'Organisation Internationale du Travail, aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises internationales et enfin le Global Compact des Nations Unies. La loi Sapin II de décembre 2016 n'a que confirmé la nécessité de réfléchir à cette question dès lors qu'une entreprise a un rayonnement international.

Pour renforcer son intention de lutter contre la corruption, les codes éthiques du Groupe expliquent les risques liés à toute action de corruption : performance économique, relations avec nos parties prenantes, poursuites judiciaires etc. Le code explicite la tolérance zéro vis-à-vis de toute forme de corruption, pots-de-vin et extorsion.

Une cartographie des risques est actuellement en cours pour identifier une politique détaillée sur la manière d'éviter tout risque lié à la corruption avec ses parties prenantes. La mise en place de critères spécifiques à cette question est également en cours de réflexion dans la mise à jour de la politique achats du Groupe.

Mise en œuvre et résultats

Comme indiqué dans le code éthique destiné aux collaborateurs, Serac se conforme rigoureusement aux lois et règlements relatifs au travail des enfants et autres travaux forcés ou obligatoires. Conformément aux normes internationales, Serac s'engage à indemniser ou rémunérer systématiquement ses collaborateurs par les moyens suivants : salaires, congés payés et heures supplémentaires (liste non exhaustive). Serac s'engage également à ce que les compensations soient au moins égales sinon supérieures au minimum requis par la loi. Le code insiste également sur les droits des salariés (dialogue social, bien-être des collaborateurs, lutte contre la discrimination...).

Des chapitres sont dédiés aux bonnes relations avec les partenaires commerciaux, à la lutte contre le harcèlement moral et sexuel, la neutralité politique du groupe Serac et le respect culturel mutuel lié à l'implantation internationale du groupe Serac.

ODD 16 : Paix,
justice et
institutions
efficaces

Dans ses activités quotidiennes, Serac se réfère aux principes de l'Organisation Internationale du Travail et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises internationales. Pour faciliter la communication et la sensibilisation de ces principes à nos différentes parties prenantes, les codes éthiques à l'intention de nos collaborateurs et de nos fournisseurs spécifient explicitement les engagements pris avec ces normes internationales (travail forcé, travail des enfants, dialogue social etc...).

Pour renforcer son intention de lutter contre la corruption, les codes éthiques du groupe Serac expliquent les risques liés à toute action de corruption : performance économique, relations avec nos parties prenantes, poursuites judiciaires etc. Le code explicite la tolérance zéro vis-à-vis de toute forme de corruption, pots-de-vin et extorsion.

Une adresse mail anonyme derrière laquelle un comité éthique a été nommé est disponible pour toutes les parties prenantes. Ce dispositif leur permet de faire part de leurs inquiétudes ou de plaintes autour d'actes allant à l'encontre des engagements pris sur ses codes éthiques.

En complément de ce code éthique qui doit être revu en 2021, le groupe Serac a diffusé fin 2020 une politique anti-corruption à l'ensemble de ses collaborateurs. La politique anti-corruption porte l'engagement de la Direction Générale du groupe Serac sur l'intégrité dans la conduite des affaires. Dans les prochains mois, une sensibilisation à la loi Sapin II sera délivrée auprès des salariés en relation avec des clients, fournisseurs, etc... Cette formation en e-learning d'environ 30 minutes est conçue pour que les salariés comprennent les enjeux de la loi Sapin II.

Dans le souci d'améliorer le dialogue et d'encourager les échanges entre services et filiales, un intranet a été mis en place fin 2020. Accessible par tous et partout dans le monde, cet outil permet de diffuser des informations sur différents secteurs du groupe Serac.





NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

